

# ASSEMBLÉE NATIONALE

18 février 2020

---

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

## SOUS-AMENDEMENT

N ° 41789

présenté par

M. Dharréville et les membres du groupe de la Gauche démocrate et républicaine

à l'amendement n° 23856 de M. Vallaud

-----

### ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 3, après le mot :

« clarté »

insérer les mots :

« , la lisibilité ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement se justifie par son texte même.